



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE

Séance extraordinaire du conseil tenue le 21 décembre 2021 à 19 heures en vidéo conférence.

Étaient présent(e)s :

Monsieur Yves Sohier, maire
Madame Marie-Laure Rioux, conseillère
Madame Louise Lévesque, conseillère
Madame Guylaine Marin, conseillère
Madame Mélodie Chesnel, conseillère
Monsieur Rémy-Richard Leclerc, conseiller
Monsieur Félix Labrecque, conseiller

Aussi présentes :

Madame Manon Trépanier, directrice générale et secrétaire-trésorière
Madame Mélanie Lévesque, adjointe administrative

VÉRIFICATION DU QUORUM-OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, M. Le Maire Yves Sohier, ouvre la séance à 19 heures et souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Mme Manon Trépanier, directrice général et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

M. Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour;

Séance extraordinaire du 21 décembre 2020
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Mot de bienvenue
3. Résolution – Demande de report de l'adoption du budget 2021 au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
4. Information :
 - A. Engagement d'un employé temporaire pour l'aide au déneigement
 - B. Projets à venir
 - C. Imprévues au budget 2020
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MÉLODIE CHESNEL, ET UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre en y apportant les modifications suivantes :

- Modification du point d'information 4. A. pour résolution – Engagement d'un employé sur appel – déneigement saison 2020-2021;
- Ajout du point 4. D. Résolution – Adoption du calendrier des séances du conseil municipal de la Municipalité de La Martre.

RÉSOLUTION : 2020-12-105 – DEMANDE DE REPORT D'ADOPTION DU BUDGET 2021 AU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH)

CONDISÉRANT la situation particulière de la Municipalité de La Martre;

CONSIDÉRANT le retard de la production et du dépôt des états financiers de la Municipalité de La Martre;

CONSIDÉRANT QUE la saisie de données financières pour l'année 2020 n'est pas à jour;

CONSIDÉRANT QU'il est impossible, pour la Municipalité de La Martre, de déposer le budget 2021 pour adoption avant le 31 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MARIE-LAURE RIOUX ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE demande au Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH) le report de l'adoption de son budget 2021 à la séance du 1^{er} février 2021.

RÉSOLUTION : 2020-12-106 – ENGAGEMENT D'UN EMPLOYÉ SUR APPEL – DÉNEIGEMENT SAISON 2020-2021

CONSIDÉRANT QUE monsieur Gaston Vallée a remis sa démission en tant qu'employé sur appel, pour effectuer des travaux de déneigement au cours de la saison 2020-2021;

CONSIDÉRANT QUE le surintendant ne peut, à lui seul, effectuer toutes les opérations de déneigement;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER FÉLIX LABRECQUE ET UNANIMEMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à retenir, sur appel, les services de monsieur Fernand Gagné. Pour effectuer des travaux de déneigement pour la saison 2020-2021, selon les besoins de la Municipalité, et ce, aux conditions convenues.

INFORMATION :

B. Projets à venir

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil de la Municipalités de La Martre des différents projets à venir en collaboration avec divers partenaires tels que le CLD de La Haute-Gaspésie, MADA, le Ministère des Transports du Québec (MTQ), etc.

C. Imprévus au budget 2020

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil des différents imprévus survenus au cours de l'année 2020 et qui ont eu un impact majeur sur le budget 2020.

RÉSOLUTION : 2020-12-107 – ADOPTION DU CALENDRIER 2021 DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE GUYLAINE MARIN ET UNANIMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE adopte le calendrier 2021 des séances du conseil de la Municipalité de la Martre comme suit :

11 Janvier	5 Juillet
1 ^{er} Février	2 Août
1 ^{er} Mars	7 Septembre
5 Avril	4 Octobre
3 Mai	1 ^{er} Novembre
7 Juin	6 Décembre

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE GUYLAINE MARIN ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la séance soit levée à 20 h 12.

Yves Sohier
Maire

Manon Trépanier
Directrice générale, secrétaire-trésorière